Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260321-DELIB_2026_13-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage

16 mars 2026

L'An deux mille vingt six
Le 21 mars à 11h00
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary COXALL PHILIPPE, Maire

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	27
Votants	27

Etaient présents : Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Olivier MORVAN, Pauline PERROT, Matthieu APPLINCOURT, Myriam HELIAS, Gourhant LE GAC, Véronique TANGUY CHATAL, Mickaël POITOU, Karine PICHON, Stéphane LOUVERGNEAUX, Sonia OLU, Arnaud PIRIOU, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Flavie MORVAN, Maxime FASTREZ PIRIOU, Fanny GALLAND, Vincent BROUARD, Maryline LE GRAET, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Ludovic RAULLIN, Valérie BERVIL, Patrick DURVICQ, Magali DREZEN.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Flavie MORVAN a été élue Secrétaire de séance.

DCM 2026-13

Objet :

Détermination du nombre des adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Madame le Maire propose de créer 7 postes d'adjoints ;

Après en avoir délibéré, par 21 voix POUR, 0 voix CONTRE et 6 ABSTENTIONS (Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Ludovic RAULLIN, Valérie BERVIL, Patrick DURVICQ, Magali DREZEN), les membres du Conseil Municipal décident de la création de 7 postes d'adjoints

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 21 mars 2026,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Flavie MORVAN

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH 29590

Le Maire,
Mary COXALL-PHILIPPE